EXAMEN TAXI / VTC – Département de Loire-Atlantique

Session RATTRAPAGE ADMISSION TAXI - 16 SEPTEMBRE 2025

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme **EVALBOX** lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

Numéro de dossier	Туре	Décision
558786PE2	TAXI	NON ADMIS
554869PE1	TAXI	ADMIS
555705PE1	TAXI	ADMISE
555475PE1	TAXI	ADMIS
547199PE1	TAXI	ADMIS

Numéro de dossier	Туре	Décision
556647PE1	TAXI	ADMISE
527510PE2	TAXI	ADMISE
558782PE1	TAXI	ADMIS
558801PE1	TAXI	ADMISE

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Niveau Départemental Loire-Atlantique

Frédéric BRANGEON



